

PERFORMANCE DE TRI ET RECYCLAGE LA BELLE REMONTÉE D'UN OUTSIDER



Photo DR

Question performance de tri, la Sardaigne avait le profil de l'outsider en 2005. Depuis, elle n'a cessé de combler son handicap, année après année, pour égaler voire distancer des régions du Nord de l'Italie qui, il y a peu encore, affichaient des résultats que l'île semblait bien en peine d'espérer approcher. Et ce n'est manifestement pas fini...

Difficile, voire impensable d'amener les citoyens à intensifier leurs efforts en matière de tri sélectif lorsque lesdits citoyens sont des Méditerranéens? Le préjugé - car c'en est un - a la vie dure et peut à l'occasion faire office d'argument, aussi bien pour ceux qui se positionnent en faveur du tout-enfouissement que pour les partisans de l'incinération. Et pourtant...

En 2014, selon l'Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementales (Ispra), en matière de collecte différenciée des déchets urbains, l'Italie atteignait péniblement ses objectifs nationaux fixés... pour l'horizon 2008, c'est-à-dire 45% des déchets produits, lorsqu'elle aurait dû avoir dépassé les 65% depuis 2012. Et ce alors que la production de déchets, après avoir amorcé une décrue en 2011, affichait une hausse de 0,3%. Si les régions du Sud étaient celles qui affichaient les plus mauvais résultats, la Sardaigne s'en tirait toutefois très honorablement avec 53% de tri. Sept ans auparavant, l'île-sœur en était à une moyenne de 27,9% de collecte séparée (et seulement 19,8% pour la province de Sassari), taux légèrement supérieur à la moyenne nationale (27,5%), mais très en deçà des scores enregistrés alors par le Trentin-Haut-Adige et la Vénétie (respectivement 53,4% et 51,4%) ou encore le Piémont et la Lombardie (44,8% et 44,5%). La petite performance sarde de 2007 semblait d'autant plus remarquable qu'en 2005, la région plafonnait à 9,9% de tri sélectif, lorsque certaines régions du Nord avaient déjà dépassé les 35%. Ce bond, en deux ans à peine, résultait de la mise en place de systèmes de collecte spécifique, notamment de collecte en porte-à-porte.

Le dernier rapport disponible de l'Ispra, qui porte sur l'année 2016, indique que si le retard pris par l'Italie n'a pas encore été comblé, il y a du mieux, bien que la production de déchets par habitant y ait progressé de 2% en un an. Le taux moyen national de tri sélectif est de 52,5%, mais certaines régions sont en pointe, comme la Vénétie (72,9%) et le Trentin-Haut-Adige (70,5%). La Sardaigne, quant à elle, a dépassé les 60%, ce qui fait d'elle la 6^e région d'Italie en termes de performances de tri et la 7^e s'agissant du recyclage des déchets triés (56,4%). Pour le tri, elle surclasse à présent le Pié-

mont (56,6%) mais aussi le Frioul et l'Emilie-Romagne qui, en 2012, avaient une bonne longueur d'avance sur elle.

Il est vrai, cela dit, que la Sardaigne n'en a pas encore fini avec l'enfouissement (fin 2016, 8 centres étaient encore ouverts) et qu'elle a recours à l'incinération, avec deux sites, l'un implanté à Macchiarreddu (province de Sassari, où le tri était moins mis en œuvre qu'ailleurs) et l'autre à Macomer (province de Nuoro). Le gouvernement italien prévoyait du reste d'implanter un troisième incinérateur dans l'île. Toutefois, thermovalorisation du déchet ou pas, la révision du Plan régional de gestion des déchets, adoptée fin décembre 2016 par la Giunta, écarte cette éventualité. Elle met en revanche l'accent sur une nouvelle montée en puissance de la collecte séparée. L'objectif de tri à atteindre d'ici la fin 2022 a été fixé à 80% des déchets produits tandis que le taux visé en matière de recyclage a été fixé à 70%. Autre ambition affichée, toujours pour la même échéance, réduire de 10% la production de déchets qui, malgré les «apports» induits - comme en Corse - par la fréquentation touristique, est une des plus modérées d'Italie: 444 kg par habitant et par an en 2016. Enfin, le nouveau plan prévoit une diminution du recours à l'incinération.

Selon son président, Francesco Pigliaru, la Région sarde prend ainsi le pari de contribuer de façon significative aux objectifs européens en vue d'une économie verte et, sur la base d'un tri efficace, parvenir à mettre sur pied des filières de production de matériaux et produits recyclés, créant ainsi des «emplois verts».

Mesure-phare de ce dispositif, une généralisation de la collecte séparée au porte-à-porte, assortie d'un monitoring et de tarifs qui seront ajustés en fonction des performances de tri de chacun. Place aux conteneurs de tri équipés d'une puce qui permettent de mesurer l'effort de tri des ménages et de leur appliquer soit une bonification soit une pénalité sur les sommes dont ils s'acquittent pour le traitement des déchets.

En somme, un bilan pas trop «dégueulasse» pour des Méditerranéens rétifs à tout effort civique. ■ **Eisabeth MILLELIRI**

Sources: rapports de l'Ispra (parutions de 2006 à 2017), Région autonome de Sardaigne, La Nuova Sardegna, Sardinia Post.